

2^E RENCONTRE 2018-2019 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Mercredi 19 sept. 2018 9 h à 14 h 15	Restaurant Ryna (Salle Fraser-Gagnon) 4300 boul. Guillaume-Couture Lévis (Québec) G6W 6N1 418 833-8677	Amélie Denoncourt Courriel : adenoncourt@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985, poste 231 Cellulaire : 418 241-3772

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de vote)	SIÈGE
	Marie-Andrée Boisvert Steve Cadorette Dave Chouinard Jimmy Deschênes Yvon Lacombe Jean-Claude Marcoux Yvon Marcoux Hugo Matte Pablo M. Rousseau Gilles Paquet Geneviève Paré Martin Paulette Daniel Racine	Eau : Organisme de bassin versant Acériculture : Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) Industrie forestière : BGA Industrie forestière : BGA Parc : Parcs régionaux Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Beauce) Faune : Trappeurs Certification : Détenteur de certificat Territoire : MRC Faune : ZEC Territoire : MRC Environnement : Conseil régional de l'environnement Territoire : MRC
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de vote)	SIÈGE
	Vincent Beaulieu Amélie Denoncourt Richard Labrie Jason Lamontagne Pierre-Luc Roussel	Représentant ministériel : MFFP – DGFO Délégué de gestion Représentant ministériel : MFFP – UG Représentant ministériel : MFFP – UG Fédération des producteurs acéricoles du Québec
	OBSERVATEURS	
	Francis Lessard	Syndicat acéricole Appalaches-Beauce-Lotbinière
PERSONNES ABSENTES	DÉLÉGUÉS	SIÈGE
	Martin Béland Bruno Dumont Antoine Martineau-Rousseau Chantal Pelletier Mathilde Routhier René Thibault	Exploitation forestière : détenteur d'un PRAU Faune : Pourvoirie Faune : Chasseurs et pêcheurs Délégué de gestion Représentante ministérielle : MFFP – certification Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Appalaches)

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)**01 Mot de bienvenue**

9 h 00

Mme Amélie Denoncourt souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources.

Elle introduit M. Francis Lessard, du syndicat acéricole Appalaches-Beauce-Lotbinière, qui souhaite participer à l'Assemblée des partenaires en après-midi, mais qui est arrivé à l'avance. Les membres de la TGIRT acceptent que M. Lessard assiste à la rencontre de la TGIRT comme observateur.

Un tour de table est réalisé.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

9 h 05

Mme Amélie Denoncourt fait la lecture de l'ordre du jour suivant et annonce les ajouts qu'elle souhaite faire par rapport à l'ordre du jour qui a circulé par courriel avant la rencontre :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre
4. Suivi des actions découlant de la dernière rencontre
5. Adoption de la nouvelle version des Règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT
6. Présentation de la structure du «Google Drive»
7. Établissement d'un calendrier de 4 rencontres pour la prochaine année
8. Présentation sur les aires protégées candidates de Gestion Forap (état de situation)
9. Présentation du nouveau PADF, des budgets disponibles pour la TGIRT et de la façon de fonctionner pour les projets d'acquisition de connaissances
10. Travail par groupe d'intérêt
11. Présentations des différents groupes d'intérêt et approbation des enjeux
Mme Denoncourt ajoute «approbation des enjeux» à ce point de l'ordre du jour. Il se pourrait donc que ce point ne soit pas simplement participatif, mais aussi décisionnel.
12. Divers
 - a. État d'avancement du dossier «transfert d'îlots de vieillissement pour protéger les témoins écologiques»
 - b. Rencontres individuelles avec les délégués
 - c. Sondage de l'Université Laval sur la satisfaction des membres de la TGIRT
Point ajouté suite à des courriels envoyés avant la rencontre.
13. Fin de la rencontre

Aucun sujet supplémentaire n'est ajouté par les membres de la TGIRT au point Divers, qui demeure ouvert jusqu'à la fin de la rencontre. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre (5 juin 2018)	9 h 07
<p>Le compte-rendu de la dernière rencontre a été transmis aux membres par courrier électronique le 21 juin, le 23 août et le 4 septembre, ce qui leur a permis de le lire à l'avance. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.</p>	
04 Suivi des actions découlant de la dernière rencontre (5 juin 2018)	9 h 08
<p>Mme Amélie Denoncourt procède au suivi des actions découlant de la rencontre du 5 juin.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En dehors du compte-rendu de la rencontre du 5 juin, deux documents ont été envoyés par courriel aux membres : la présentation faite par Mme Denoncourt lors de la rencontre (courriel du 6 juin) et la présentation faite par M. Martin Paulette en lien avec le projet d'acquisition de connaissances sur les milieux humides et riverains (courriel du 6 juin) ; - Au point 5, à la page 3 du CR : le sujet des règles de fonctionnement de la TGIRT sera abordé au point 5 de la rencontre d'aujourd'hui ; - Au point 6, à la page 4 du CR : un suivi sur les outils de communication, d'information et de partage des données sera fait au point 6 de la rencontre d'aujourd'hui ; - Au point 8, à la page 6 du CR : un débroussaillage des grandes lignes des travaux de la TGIRT a été fait en prévision de la rencontre de l'Assemblée des partenaires en après-midi. Cela servira à rédiger les rapports annuels de la TGIRT 2015-2017 et 2017-2018 avant la fin octobre. Les rapports pourront ensuite être approuvés par la TGIRT lors de la prochaine rencontre ; - Au point 9, à la page 6 du CR : un suivi sur le travail des groupes d'intérêt sera réalisé aux points 10 et 11 de la rencontre d'aujourd'hui; - Au point 10, à la page 7 du CR : en ce qui concerne le projet d'acquisition de connaissances sur les milieux humides et riverains, les résultats ont été présentés au comité sur les enjeux écologiques par les mandataires le 29 août dernier. Une compilation des recommandations des mandataires est à venir, puis le comité sur les enjeux écologiques pourra travailler le tout afin d'en arriver à une recommandation finale à faire à la TGIRT. En ce qui concerne le projet d'acquisition de connaissances sur l'état des peuplements éduqués et des jeunes plantations, les analyses des données d'inventaire ont été complétées par l'UG (MFFP) et les résultats ont été partagés par courriel aux membres du comité sur la stratégie de production de bois. Une rencontre du comité est prévue pour le 1^{er} octobre et les suites du projet seront discutées à ce moment ; - Au point 11, à la page 8 du CR : un suivi sur les travaux du comité 	

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

écologique en cours sera fait au point 12 de la rencontre d'aujourd'hui;

- Au point 12a, à la page 8 du CR : la disponibilité de la PRAN pour le secteur des Appalaches (ancienne UA 035-51), sur le site internet de Gestion Forap, a été annoncée par courriel le 3 juillet. Pour le moment, la PRAN pour le secteur de la Beauce (ancienne UA 034-53) est disponible sur demande auprès de M. Hugo Matte, en attendant qu'elle soit aussi disponible sur le site internet de Gestion Forap ;
- Au point 12b, à la page 8 du CR : la question de la certification de l'UA 035-71 sera abordée au point 8 de la rencontre d'aujourd'hui ;
- Au point 12c, à la page 9 du CR : concernant l'annonce du renouvellement du PADF qui tardait, une lettre de demande d'appui a été envoyée à la TREMCA au nom de la TGIRT le 11 juin. Le 13 juin (avant que la TREMCA ait pu se prononcer), les préfets des MRC ont reçu la lettre datée du 5 juin annonçant le renouvellement du PADF. La mise en place du nouveau PADF sera abordée au point 9 de la rencontre d'aujourd'hui.

Envoyer le shapefile de l'habitat de la tortue des bois dans la 034-51 à Pierre-Luc Roussel (Jason Lamontagne; septembre)

M. Pierre-Luc Roussel réitère sa demande qu'il avait faite au sujet du shapefile de l'habitat de la tortue des bois dans la 034-51, au point 12e du CR. M. Jason Lamontagne fournira le shapefile.

05 Adoption de la nouvelle version des Règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT

9 h 15

Mme Amélie Denoncourt réalise un suivi concernant les différentes versions des Règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT qui ont circulé par courriel. Le 6 juin, la version présentée lors de la rencontre de la TGIRT du 5 juin a été envoyée aux membres. Une seule suggestion a été retournée à Mme Denoncourt avant la date limite du 22 juin. Le 28 juin, une nouvelle version, intégrant en partie la suggestion et quelques modifications supplémentaires, a été envoyée aux membres. Puis, le 12 septembre, une dernière version a été envoyée aux membres. Cette nouvelle version incluait : la nouvelle terminologie utilisée dans le PADF 2018-2021, le retrait de l'article sur la rémunération des délégués (en raison de sa nature administrative), l'ajout concernant la possibilité d'un site internet qui ne serait pas hébergé par la MRC de Montmagny et des ajustements de numéros d'articles et de mise en page.

Envoyer la version officielle des Règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT (Amélie Denoncourt; septembre)

Les membres de la TGIRT adoptent cette dernière version à l'unanimité.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
<p>06 Présentation de la structure du «Google Drive» de la TGIRT</p> <p>Mme Amélie Denoncourt présente sur internet la structure du Google Drive qu'elle est en train de préparer. Ce Google Drive se divise en 5 sections : TGIRT, Assemblée des partenaires, Comités de travail, Projets d'acquisition de connaissances et Programme d'aménagement durable des forêts. Les membres de la TGIRT sont d'accord pour que tous les documents du dossier «TGIRT», «Assemblée des partenaires» et «Programme d'aménagement durable des forêts» soient disponibles à tous les membres. Pour les deux autres sections, seuls les documents officiels devraient être rendus disponibles à tous les membres. Les documents de travail ne seraient disponibles qu'aux membres directement concernés jusqu'à ce que ces documents deviennent officiels. Mme Denoncourt rassure les membres de la TGIRT en leur disant qu'elle leur fournira des instructions pour apprendre à utiliser le Google Drive et en leur expliquant qu'il y aura une période de transition où les documents continueront de circuler par courriel pour respecter le rythme de chacun.</p> <p>En terminant, Mme Denoncourt demande aux membres de la TGIRT de lui faire parvenir l'adresse courriel qu'ils utiliseront pour créer/utiliser leur compte Google. Puis, elle invite les membres à essayer le Google Drive dès qu'elle le rendra disponible. Il sera alors important de lui faire part des commentaires constructifs et des problèmes techniques rencontrés pour que des ajustements soient apportés.</p>	<p>9 h 25</p> <p>Rendre disponible le Google Drive et les instructions d'utilisation (Amélie Denoncourt ; automne)</p> <p>Envoyer à Amélie l'adresse courriel qui servira à se connecter à Google Drive (Tous; automne)</p> <p>Commenter la fonctionnalité du Google Drive (Tous)</p>
<p>07 Établissement d'un calendrier de 4 rencontres pour la prochaine année</p> <p>Mme Amélie Denoncourt présente sa réflexion concernant l'établissement d'un calendrier de 4 rencontres pour la prochaine année. Elle expose les trois périodes où il est plus difficile de tenir des rencontres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vacances d'été (mi-juin à fin août) - Chasse (fin septembre à fin novembre) - Saison des sucres (début février à fin mai) <p>Les acériculteurs précisent que la saison des sucres se déroule plutôt de la fin février à la fin mai. Mme Denoncourt poursuit avec une proposition de rencontres aux trois mois, qui est ajustée selon les commentaires des membres de la TGIRT. L'échéancier prend l'allure suivante pour les 4 rencontres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mi-septembre (après les vacances, avant la chasse) - Début décembre (après la chasse, avant le temps des fêtes) - Mi-Février (avant le temps des sucres) - Début juin (après le temps des sucres, avant les vacances) 	<p>9 h 40</p>

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

Comme les journées du mardi, mercredi ou jeudi sont habituellement plus propices à la tenue de réunions, les dates retenues sont les suivantes :

- 4 décembre 2018
- 14 février 2019
- 13 juin 2019
- 12 septembre 2019

Mme Denoncourt conclut en suggérant que l'Assemblée des partenaires se tienne normalement lors de la rencontre du mois de juin.

08 Présentation sur les aires protégées candidates de Gestion Forap (état de situation) 10 h 10

M. Hugo Matte présente quelques points en lien avec la certification de l'UA 035-71.

- Aires protégées candidates (APC)

M. Matte explique qu'au début du certificat, en 2010 (pour l'UA 035-51), 3 aires protégées candidates avaient été présentées par Gestion Forap : Lac Caribou, Daaquam, et Massif du Sud. Suite à une non-conformité mineure obtenue lors de l'audit de certification 2017, Gestion Forap a engagé un consultant afin de vérifier que les APC répondent aux carences identifiées par le MDDELCC en termes d'aires protégées (autrement dit, il fallait vérifier que les APC protègeraient des types de peuplements, des types de sols, des types de milieux, etc. qui sont sous-représentés dans le réseau actuel des aires protégées). M. Matte présente le rapport produit suite au travail du consultant, rapport qui a été déposé à l'auditeur et qui a permis de fermer la non-conformité.

Faire parvenir la présentation, le rapport et les shapefiles de Gestion Forap (Hugo Matte et Amélie Denoncourt; septembre)

M. Matte explique aussi qu'il a besoin de l'appui des membres de la TGIRT concernant la démarche de Gestion Forap au sujet de l'identification d'aires protégées candidates qui combleraient des carences en aires protégées en Chaudière-Appalaches. Les membres de la TGIRT demandent d'avoir d'abord accès à la présentation, au rapport ainsi qu'aux shapefiles associés à cette démarche. Ils pourront par la suite faire part de leur appui par courriel d'ici le 5 octobre. Il est convenu qu'il sera pris pour acquis que les membres qui ne s'exprimeront pas appuient la démarche, selon le principe «qui ne dit mot consent».

Signifier leur appui à la démarche de Gestion Forap (Tous, 5 octobre)

- Révision des FHVC pour le secteur de la Beauce

M. Matte explique qu'il a réalisé un exercice d'identification de Forêts à haute valeur de conservation (FHVC) pour le secteur de la Beauce en prévision de l'audit de certification de septembre 2018. Il reste toutefois à soumettre ces FHVC à consultation et à vérification auprès des acteurs du milieu.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

- Audit FSC 2018

M. Matte termine en parlant brièvement des résultats de l'audit FSC 2018. Le rapport officiel n'est toutefois pas encore disponible.

09 Présentation du nouveau PADF, des budgets disponibles pour la TGIRT et de la façon de fonctionner pour les projets d'acquisition de connaissances 10 h 40

Mme Amélie Denoncourt explique que le ministre Blanchette a annoncé le renouvellement du PADF pour trois ans (2018-2021) dans une lettre reçue par les préfets le 13 juin. L'enveloppe annuelle du PADF sera de 243 391 \$.

Elle poursuit en expliquant qu'à chaque année, un minimum de 30 % de cette enveloppe budgétaire (soit environ 73 021 \$) devra être investi pour la coordination de la TGIRT, la documentation et l'acquisition de connaissances sur les enjeux de la TGIRT, ainsi que les consultations publiques. Il n'y a pas de consultations publiques prévues pour 2018-2019, ni pour 2019-2020 en Chaudière-Appalaches.

Selon la planification qu'elle a faite jusqu'à maintenant (pas officialisée par l'ensemble des MRC de la région pour l'instant), Mme Denoncourt ajoute qu'un montant de 32 000 \$ pourrait être disponible pour les projets d'acquisition de connaissances pour les deux prochaines années, pour un total de 64 000 \$.

Pour ce qui est du mode de fonctionnement entourant les projets d'acquisition de connaissances (PAC), les groupes d'intérêt pourraient présenter des PAC à la rencontre de la TGIRT du mois de décembre. Lors de la présentation, chaque membre de la TGIRT aurait une grille d'analyse des projets présentés, pourrait attribuer une cote à chaque projet et pourrait émettre des suggestions (bonifications, jumelage avec d'autres projets, etc.) ou des conditions (accepter le projet à condition de...). Puis, au mois de décembre, le comité de coordination compilerait les résultats, prendrait une décision et ferait connaître les projets retenus avec les conditions à remplir s'il y a lieu. Les projets seraient donc acceptés bien avant la période des inventaires, ce qui donnerait le temps de les peaufiner, de réaliser les rencontres nécessaires avec des experts (MFFP ou autre) et de bien définir la méthodologie. Les inventaires (s'il y a lieu) se feraient à l'été 2019, puis les rapports seraient produits avant le 31 mars 2020. Autrement dit, les PAC se tiendraient sur 2 années financières du PADF.

La façon de fonctionner convient à tous les membres.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

Division du budget du Volet II du PADF entre les MRC et les projets régionaux

	Montant de base pouvant servir à des projets de voirie forestière en forêt publique, de travaux sylvicoles en forêt privée ou pour des activités favorisant l'aménagement forestier ou la mise en valeur de la ressource forestière	Montant au prorata de la superficie de forêt publique devant servir à des projets de voirie forestière en forêt publique	Montant devant servir à des activités favorisant l'aménagement forestier ou la mise en valeur de la ressource forestière	Total
MRC de L'Islet	9 865,51 \$	23 697,01 \$		33 562,54 \$
MRC de Montmagny	7 522,87 \$	16 926,45 \$		24 449,32 \$
MRC des Etchemins	7 522,87 \$	9 140,28 \$		16 663,15 \$
MRC de Lotbinière	7 522,87 \$	6 770,58 \$		14 293,45 \$
MRC de Beauce-Sartigan	7 522,87 \$	6 093,52 \$		13 616,39 \$
MRC de Bellechasse	12 922,87 \$	3 385,29 \$		16 308,16 \$
MRC des Appalaches	7 522,87 \$	1 692,64 \$		9 215,51 \$
MRC de La Nouvelle-Beauce	7 522,87 \$			7 522,87 \$
MRC de Robert-Cliche	7 522,87 \$			7 522,87 \$
Projets régionaux			15 045,74 \$	15 045,74 \$
Total	75 448,47 \$	67 705,81 \$	15 045,74 \$	158 200,00 \$

10 Travail par groupe d'intérêt

10 h 55

Les membres de la TGIRT sont invités à se regrouper par groupe d'intérêt et à poursuivre leurs discussions, soit pour préparer la présentation à faire en après-midi, soit pour faire progresser un peu plus leur réflexion, soit pour amorcer cette réflexion. Mme Amélie Denoncourt suggère aux membres de commencer à formuler clairement quelle influence sur les PAFI ils attendent du traitement des enjeux, de penser aux échéanciers envisagés et de ne pas oublier de préciser les besoins (personnes-ressources, budget, etc.). Puis, elle circule parmi les groupes pour répondre à leurs questions et les aider à s'orienter au besoin.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)**11 Présentations des différents groupes d'intérêt et approbation des enjeux**

12 h 40

Avant de laisser la parole aux groupes d'intérêt, Mme Amélie Denoncourt précise que certains projets d'acquisition de connaissances qui seront proposés dans les présentations pourraient profiter d'un financement de d'autres provenances que celle du PADF, en autant que les enjeux soient reconnus par la TGIRT. Il se pourrait donc que des enjeux doivent être approuvés dans le courant de la rencontre.

Mme Marie-Andrée Boisvert débute en présentant un premier enjeu pour les OBV de Chaudière-Appalaches : Cartographie incomplète et/ou inadéquate du réseau hydrographique dans les unités d'aménagement de Chaudière-Appalaches (voir le document pdf Enjeu_OBV_Hydrographie incomplète).

Mme Boisvert poursuit en présentant un deuxième enjeu pour les OBV de Chaudière-Appalaches : Meilleure gestion intégrée de la voirie forestière pour le maintien de la qualité de milieu aquatique (voir le document pdf Enjeu_OBV_Traverses de cours d'eau).

Pour les deux enjeux des OBV, des projets d'acquisition de connaissances pourraient être déposés à la Fondation de la Faune le 1^{er} novembre prochain. Il faudrait toutefois que les enjeux soit formulés afin d'inclure un important aspect faunique et il faudrait que ces enjeux soient reconnus par la TGIRT. Mme Boisvert propose de retravailler les fiches après avoir discuté avec la Fondation de la Faune pour mieux comprendre les critères d'admissibilité des projets. Les membres de la TGIRT seront probablement sollicités par courriel pour que les enjeux reformulés soient reconnus. De plus, comme la Fondation de la Faune ne donnera sûrement pas de réponse avant la tenue de la prochaine TGIRT en décembre, Mme Boisvert propose de déposer pour chacun des enjeux deux versions de projets d'acquisition de connaissances le 4 décembre : une version avec une «couleur plus faunique» et qui inclut une partie du financement par la Fondation de la Faune et une version qui serait simplement financée par le PADF.

Retravailler les fiches des OBV (Marie-Andrée Boisvert ; automne)

Donner son avis sur les enjeux des OBV par courriel (Tous ; automne)

M. Martin Paulette poursuit en présentant un premier enjeu pour le CRECA : Conservation des vieilles forêts sur les terres publiques de Chaudière-Appalaches (voir document pdf Enjeu_CRECA_Conservation vieilles forêts). Un budget de recherche pourrait être demandé.

M. Paulette présente un deuxième enjeu pour le CRECA : Conservation du projet du milieu de l'ancienne réserve forestière de la rivière du Chêne et de MRI régionaux (voir document pdf Enjeu_CRECA_Projet du milieu et MRI). Il n'est pas prévu de demander un budget au PADF pour cet enjeu.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

M. Paulette présente un troisième enjeu pour le CRECA : Conservation des gros arbres morts et mourants (voir document pdf Enjeu_CRECA_Gros arbres morts et mourants). Un budget de recherche pourrait être demandé à court terme. Un budget d'inventaire serait demandé à plus long terme (3 ans).

M. Paulette conclut en présentant rapidement en vrac des préoccupations du CRECA : suivi des Plans de protection des milieux humides et hydriques élaborés par le milieu municipal, augmentation des aires protégées strictes dans la région, maintien de la biodiversité et conservation des habitats, aménagement écosystémique et gestion intégrée des ressources forestières, puis changements climatiques (voir document pdf Enjeu_CRECA_Autres préoccupations).

MM. Steve Cadorette, Yvon Marcoux et Pierre-Luc Roussel présentent une fiche pour les acériculteurs (voir document pdf Fiche_Acériculture) qui expose la méthodologie qu'ils comptent utiliser pour se doter d'outils (cartes et shapefiles du potentiel acéricole cartographique selon les critères des acériculteurs) afin d'être plus en mesure de participer aux périodes de consultation. Ces outils pourraient également servir pour un projet d'acquisition de connaissances dans le but d'aller valider le potentiel acéricole cartographique sur le terrain.

Mme Amélie Denoncourt fera parvenir les fiches présentées à l'ensemble des membres de la TGIRT lorsqu'elle les aura reçues des groupes d'intérêt.

Puis, M. Daniel Racine expose rapidement l'enjeu sur lequel les aménagistes des MRC et le représentant des parcs régionaux souhaitent travailler prochainement : les paysages.

Finalement, M. Gilles Paquet explique brièvement que la ZEC Jaro souhaite travailler sur un secteur de la ZEC (la rivière Portage) qui mériterait d'être mieux étudié afin de connaître l'état des habitats fauniques qu'on y trouve. MM. Jean-Claude Marcoux et Hugo Matte pourraient l'accompagner dans ses démarches.

Envoyer les fiches présentées aux membres de la TGIRT (Amélie Denoncourt ; automne)

12 Divers

14 h 05

- a) État d'avancement du dossier «transfert d'îlots de vieillissement pour protéger les témoins écologiques»

M. Vincent Beaulieu explique que M. Martin Cloutier a envoyé un courriel (7 septembre) avec du travail à faire et qu'il est en attente d'une réponse des membres du comité pour le 21 septembre. Par la suite, le MFFP va peaufiner les contours et vise une couche finale pour la fin octobre 2018.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

a) Rencontre individuelles avec les délégués

Mme Amélie Denoncourt explique qu'elle souhaite toujours rencontrer individuellement les délégués afin de valider avec eux leur niveau de compréhension des dossiers de la TGIRT et leur fournir des outils appropriés pour combler les lacunes, puis pour vérifier quels sont les modes de rétroaction mis en place entre les délégués et les gens/organismes qu'ils représentent afin de bonifier ces modes de rétroaction au besoin. Ces rencontres pourraient avoir lieu vers la fin octobre, avec (ou non) la personne qui la remplacera pendant son congé de maternité (du 5 novembre 2018 à la fin octobre 2019).

b) Sondage de l'Université Laval sur la satisfaction des membres de la TGIRT

Mme Amélie Denoncourt rappelle qu'elle a fait parvenir un lien aux membres de la TGIRT (dans son courriel du 12 septembre) afin de remplir un sondage sur leur satisfaction en tant que délégué siégeant à la TGIRT. Ce sondage est géré par une candidate au doctorat de la Faculté de foresterie de l'Université Laval, dans le cadre de son doctorat qui porte sur la mise en œuvre de la GIRT au Québec. Mme Denoncourt enverra à nouveau le lien vers ce sondage qui prend environ 20 minutes à remplir et qui doit être rempli d'ici le 6 octobre.

Envoyer le lien vers le sondage de l'Université Laval (Amélie Denoncourt; septembre)

13 Fin de la rencontre

14 h 15

La rencontre se termine à 14 h 15, pour accueillir les gens qui participeront à l'Assemblée des partenaires à 14 h 30.

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ LE 24 SEPTEMBRE 2018 PAR :**Amélie Denoncourt, ing. f.**

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches


COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 4 DÉCEMBRE 2018